**Dans les coulisses de la Confédération européenne des syndicats**

Les choix de la rédaction, France Culture, 1eroctobre 2015.

La Confédération européenne des syndicats tient son 13e congrès à Paris. À quoi sert le syndicalisme européen ? Comment s’accorder sur des objectifs communs quand les situations nationales sont hétérogènes et les cultures syndicales diverses ?

**Exploitation pédagogique**

1. Qu’est-ce que la Confédération européenne des syndicats ?
2. Quels sont les objectifs de la CES ?
3. À quelles difficultés se heurte le syndicalisme européen ?
4. Quels sont les succès sociaux à mettre à l’actif de la CES d’après le représentant interrogé ? [vous rechercherez des informations sur les éléments auxquels il fait référence.]

**Corrigé**

1. La Confédération européenne des syndicats regroupe la plupart des syndicats européens, soit 90 syndicats issus de 38 pays européens, représentant environ 60 millions de syndiqués.
2. La CES est un syndicat, c’est-à-dire une organisation qui a pour vocation de défendre les intérêts professionnels de ses membres. Créée en 1973, elle organise la défense des intérêts des travailleurs au niveau européen et les représente devant les organes de l’UE (par exemple, au **Comité économique et social européen qui est consulté sur les projets de législation communautaire)**. Dans la mesure où l’intégration économique de l’Europe a des implications sociales (emploi, salaires, conditions de travail…), la construction européenne transforme le cadre d’action des syndicats. Depuis la crise de 2008 et la mise en place des politiques d’austérité, la CES cherche à remettre les questions sociales au cœur du projet européen. Le responsable interrogé évoque notamment la nécessité de repenser les solidarités et la protection sociale face à la précarisation de l’emploi et à la montée des nouveaux travailleurs indépendants (voir article sur « l’ubérisation »).
3. Il est confronté à une grande hétérogénéité de conceptions du syndicalisme : les traditions nationales d’action et de lutte sont très différentes d’un pays à l’autre, ce qui peut rendre difficile de s’accorder sur des revendications et des modalités d’action communes. Le salaire minimum est un bon exemple de ces difficultés. Sa revalorisation est une priorité pour les syndicalistes des pays dans lesquels il est insuffisant, sa faiblesse dans certains États conduit également à une concurrence sociale néfaste pour les salariés des pays voisins. Mais il est rejeté par les syndicats des pays nordiques (en Finlande, en Suède, au Danemark, il n’existe pas de salaire minimum couvrant tous les salariés) qui considèrent que la négociation collective des salaires entre partenaires sociaux sans intervention de l’État est plus efficace pour l’intérêt des salariés. Il peut donc être difficile de trouver un consensus sur les revendications. Il est aussi compliqué de s’entendre sur les moyens d’action. L’Europe du Sud a une tradition de manifestation qui n’est pas aisée à mettre en œuvre à l’échelle européenne. Les grandes journées de mobilisation, comme les « euromanifestations » (manifestations organisées à Bruxelles) ont surtout pour objet de donner de la visibilité au syndicalisme européen et sont très coûteuses à organiser.
4. Le représentant syndical interrogé cite deux avancées : la garantie Jeunes et le plan d’investissement Junker.

La garantie Jeunes est un dispositif décidé par la Commission européenne pour soutenir financièrement la prise d’autonomie des jeunes sortis du système éducatif (ceux que l’on nomme les « Neet », Not in Education, Employment or Training) et les accompagner dans leur parcours d’insertion.

Pour la mise en œuvre en France de cette initiative européenne, on peut consulter : <http://www.gouvernement.fr/action/la-garantie-jeunes>

Le plan Junker est un plan d’investissement décidé par la Commission européenne fin 2014. Il prévoit 315 milliards d’euros sur trois ans destiné à financer des projets d’investissements dans les infrastructures de transports, l’énergie, le numérique, la recherche et l’innovation, le soutien aux PME… Son objectif est de lutter contre la panne des investissements qui hypothèque la reprise dans l’Union européenne.

Pour plus de détails, on peut consulter :

<http://www.actu-ses-hatier.fr/IMG/pdf/plan_juncker.pdf>